

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

PREFECTURE DES YVELINESDirection de la réglementation et des collectivités Territoriales
Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE****Autorisation de prélèvement de l'eau****Déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation
des eaux souterraines,****Autorisation d'utilisation de l'eau en vue de la consommation
humaine,****Déclaration d'utilité publique des périmètres de protection
des captages et enquête parcellaire
concernant les forages****se situant sur la commune de Longvilliers****présenté par le syndicat des eaux ouest Essonne (S.E.O.E) sis
24 rue du Général Leclerc - 91470 FORGES-LES-BAINS**

Par arrêté n°22-117 du 16 décembre 2022, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 33 jours est prescrite **du mardi 31 janvier 2023 à 14 heures au samedi 4 mars 2023 à 12 heures inclus** sur la commune de LONGVILLIERS.

Le commissaire enquêteur est M. Joseph ABIAD, ingénieur SUPELEC - ex officier des transmissions (E.R)

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- Sur internet à l'adresse suivante :

www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau.

- Sur support papier à la mairie de Longvilliers et à la préfecture des Yvelines, bureau de l'environnement et des enquêtes publiques (1, avenue de l'Europe à Versailles (78000)). Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé dans la mairie précitée.

- Sur un poste informatique, situé au bureau de l'environnement et des enquêtes publiques de la préfecture des Yvelines du lundi au vendredi, de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 15 heures 45.

Le public pourra formuler ses observations et propositions à l'attention du commissaire enquêteur, sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse suivante :

- **<http://captage-des-eaux-longvilliers.enquetepublique.net/>**

Les observations et propositions peuvent également être transmises à l'attention du commissaire enquêteur, à l'adresse électronique suivante :

- **captage-des-eaux-longvilliers@enquetepublique.net**

Le dossier d'enquête publique comprend notamment une étude d'incidence relative au projet.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de LONGVILLIERS - 4 Rue de Rochefort - 78730 Longvilliers, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition à la mairie de Longvilliers.

Le commissaire enquêteur recevra personnellement les personnes qui le souhaitent, à la mairie de Longvilliers lors des permanences suivantes :

- **Mardi 31 janvier 2023 de 14 h 00 à 17 h00**
- **Mardi 7 février 2023 de 14 h 00 à 17 h00**
- **Mardi 21 février 2023 de 14h00 à 17h00**
- **Samedi 4 mars 2023 de 9h00 à 12h00.**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public à la mairie de Longvilliers, à la préfecture, et sur internet à l'adresse suivante **www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Eau**, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à : Mme Caroline HOSTALERY, chargée de projet – syndicat des eaux Ouest Essonne- tél : 01 85 46 26 80 : courriel : **caroline.hostalery@eauouestessonne.fr**

Au terme de la procédure, une autorisation environnementale au titre du code de l'environnement, ou un refus, pourra être adopté par arrêté préfectoral.

EP 22-559 / contact@publilegal.fr